

La Compagnie des Archers de Chanac a le plaisir de vous inviter à participer  
à son **CONCOURS DE TIR A L'ARC EXTERIEUR**

(Sélectif pour le championnat de France)

**Dimanche 25 Mai 2025**

**SUR LE STADE DU CHAMBON**

**RN 88, 48230 CHANAC**

Tenue blanche ou tenue de club conseillée

**ARBITRAGE:**

Mr Jean-Yves PALOMARES

&

Mr Olivier LACHASSE

## **DEUX CONCOURS AU CHOIX !**

*(Certificat médical et licence obligatoires pour ces deux concours)*



### **DISTANCES NATIONALES + INTERNATIONALES ET OLYMPIQUE**

Distances: 20m, 30m, 40m, 50m - Arcs classiques et poulies

***Vous devez IMPERATIVEMENT indiquer la taille du blason et la distance de Tir***

OUVERTURE DU GREFFE : 12 h 45  
INSPECTION DU MATERIEL : 13 h 15  
DEBUT DES TIRS DU TROPHEE : 13 h 30  
VOLÉES D'ESSAI : 13 h 45  
DEBUT DES TIRS : 14 h 00

**TARIFS :** \* Licence Adultes : 10 €  
\* Licence Jeunes : 6 €

Tir selon le rythme : AB - CD (2 fois 6 volées de 6 flèches en 4 min)  
*Si un archer perd une de ses flèches sur le stade et ne la retrouve pas,  
le signaler à l'organisation. Merci.*

### **CONCOURS AMICAL**

Réservé aux débutants: blasons 122 cm - volées tirées en 4 min

OUVERTURE DU GREFFE : 12 h 45  
APPEL DES ARCHERS : 13 h 15  
DEBUT DES TIRS DU TROPHEE : 13 h 30  
VOLÉES D'ESSAI : 13 h 45  
DEBUT DES TIRS : 14 h 00

**Distances de tir :** \* U11 : 10 m (2 x 5 volées de 3 flèches)  
\* U13, U15 : 15 m (2 x 5 volées de 6 flèches)  
\* U18, U21, S1, S2, S3 : 30 m (2 x 5 volées de 6 flèches)

**TARIFS :** \* Licence Adultes : 5 €  
\* Licence Jeunes : 5 €

**ATTENTION : DEFENSE DE PLANTER DES PARASOLS ET DES TENTES SUR LE STADE, PREVOIR DES PIEDS (Prêt possible par la Compagnie de Chanac)**  
Une buvette vous proposera toute la journée des boissons fraîches, des gâteaux etc...

Les inscriptions sont à adresser avant le

**18 mai 2025**

à **Mr Lilian MARTINEZ**, Rue du Chambon, Le Bruel - 48230 ESCLANEDES

Tél. : 06.41.56.92.20

email: [lilian.martinez@club-internet.fr](mailto:lilian.martinez@club-internet.fr)

*Inscriptions par email : prière de demander une confirmation de lecture SVP*

**REMISE DES RECOMPENSES ET VIN D'HONNEUR VERS 17 h 30**

## TROPHEE DE LA TOUR DE CHANAC

La Compagnie des Archers de Chanac organise, juste avant le début de la compétition officielle le tir d'un trophée (gratuit).

### REGLEMENT

Avant le début de la compétition officielle, les archers (toutes armes et catégories confondues) sont invités à tirer une volée de 2 flèches aux distances auxquelles ils vont tirer lors de la compétition.

Pour qu'un archer remporte le trophée, la distance entre les deux flèches qu'il aura tirées devra être la plus proche de la distance tirée au sort avant le début du tir.

Le Président de la Compagnie des Archers de Chanac ou les personnes qu'il a désignées, contrôlent les distances entre les flèches et proclament le vainqueur sans appel.

Le vainqueur du **Trophée de la Tour de Chanac** recevra, lors de la remise des prix, un souvenir unique à découvrir sur place.

#### Cas particulier :

- \* Refus d'une flèche sur le blason : une nouvelle flèche est tirée.
- \* Plus ou moins de 2 flèches tirées par archer : élimination du candidat.
- \* Ex aequo : Si des distances sont jugées identiques, c'est l'archer le plus jeune qui l'emporte.





